



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

Pollution atmosphérique : rappel des recommandations sanitaires

Le Var connaîtra demain 18 août, un épisode de pollution de l'air nécessitant le déclenchement de procédures préfectorales d'information

Publié le jeudi 17 août 2017

Rappel des recommandations sanitaires

Pour l'ensemble de la population

Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités habituelles.

Pour les populations vulnérables* ou sensibles**

En cas d'épisode de pollution aux polluants suivants : PM10, NO2, SO2

- Limitez les déplacements sur les grands axes routiers et à leurs abords, aux périodes de pointe (7h-10h / 16h-19h)
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions), autant en plein air qu'à l'intérieur En cas d'épisode de pollution à l'O3
- Limitez les sorties durant l'après-midi (entre 12 h et 16 h)
- Limitez les activités physiques et sportives intenses (dont les compétitions) en plein air ; celles à l'intérieur peuvent être maintenues

Dans tous les cas :

- En cas de symptômes ou d'inquiétude, prenez conseil auprès de votre pharmacien ou consultez votre médecin
- Reportez les travaux d'entretien ou nettoyage nécessitant l'utilisation de solvants, peintures, vernis
- Respectez l'interdiction des brûlages à l'air libre et l'encadrement des dérogations
- Arrêtez, en période de chauffe, l'utilisation des appareils de combustion de biomasse non performants (foyers ouverts, poêles acquis avant 2002)
- Maîtrisez la température dans les bâtiments (chauffage ou climatisation)
- Limitez, pour les déplacements privés et professionnels, l'usage des véhicules automobiles par recours au covoiturage et aux transports en commun
- Privilégiez pour les trajets courts, les modes de déplacement non polluants (marche à pied, vélo)
- Différez, si possible, les déplacements pouvant l'être
- Reportez les épandages agricoles de fertilisants ainsi que les travaux du sol

* Personnes vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

** Personnes sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).



MAIRIE DE BANDOL
HÔTEL DE VILLE
PLACE DE LA LIBERTÉ
83150 BANDOL

04 94 29 12 30

- ▶ [CONTACT](#)
- ▶ [ALERTE INFOS SERVICE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [ACCESSIBILITÉ](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [NEWSLETTER](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

Aujourd'hui

Demain

23 septembre

Météo



25°C

22°C

214 Km/h
56%
5 Km

24 septembre



22°C

22°C

185 Km/h
66%
58 Km